PLAN CLIMAT
PORTES DU HAUT-DOUBS

Réussir ensemble
le pari de la transition
écologique !

Communauté de communes
des Portes du Haut-Doubs
7 rue Denis Papin - 25800 Valdahon
contact@portes-haut-doubs.fr - 03 81 65 15 15
www.portes-haut-doubs.com
CCPortesHautDoubs

Pays des Portes du Haut-Doubs

Synthèse de la STRATEGIE et du PLAN D'ACTIONS 2023-2029

Octobre 2023

EDITO

Début 2021, les élus des Portes du Haut-Doubs ont validé leurs 5 ambitions pour la mandature, parmi lesquelles celle de « Réussir le pari de la transition énergétique et écologique ».

Après 2 années de concertation et de co-construction entre élus, partenaires, acteurs locaux et citoyens, nous sommes donc fiers de vous présenter notre nouveau Plan Climat.

Ce Plan Climat doit nous aider à réussir ce pari et sera notre guide pour les années à venir.
Il renouvèle l'engagement volontariste de notre collectivité et des acteurs locaux pour agir et faire face au changement climatique avec des objectifs « trajectoire » ambitieux à l'horizon 2050. Notre nouveau Plan Climat s'organise autour de 6 axes stratégiques et compte 50 actions à mettre en œuvre d'ici 2029. Des actions qui grâce à vos contributions, sont adaptées à notre contexte territorial et réalistes.

Fort de nos valeurs de proximité, de dynamisme et d'équité, mettons en œuvre ensemble ces actions en sachant que dans 6 ans notre collectivité aura à répondre aux questions suivantes :

- *Comment les acteurs locaux et partenaires ont-ils été mobilisés dans la mise en œuvre des actions ?*
- *Sommes-nous sur une tendance d'atteinte de nos objectifs à 2050 ?*
- *La mise en œuvre des actions a-t-elle été réalisée dans une approche globale et solidaire ?*

Réussissons ensemble le pari de la transition écologique !

François CUCHEROUSSET,
Président de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

Maurice GROSSET,
Vice-Président en charge de la Transition énergétique et de la protection de l'environnement

La stratégie 2023-2029 de notre Plan Climat

PLAN CLIMAT
PORTES DU HAUT-DOUBS
Réussir ensemble le pari de la transition écologique !

6 axes stratégiques – 50 actions

Réussir ensemble le pari de la transition écologique

Axe 1
EAU – AIR – BIODIVERSITE – RISQUES – DECHETS

Économiser les ressources et maintenir un environnement de qualité pour la santé humaine et la biodiversité

12 actions

Axe 2
MOBILITES - TRANSPORTS

«Garantir la mobilité partout, pour tous, au bon endroit, au bon moment » et limiter son impact environnemental

9 actions

Axe 3
RENOVATION ENERGETIQUE - URBANISME

Adapter et améliorer la performance du bâti et des espaces urbains

6 actions

Axe 4
INDUSTRIES – AGRICULTURE – FILIERE BOIS - SERVICES

Adapter les pratiques au changement climatique et rénover les modèles économiques en faveur de la transition écologique

9 actions

Axe 5
ENERGIES RENOUVELABLES

Développer les énergies renouvelables et viser l'ambition TEPOS

9 actions

Axe Transversal
GOUVERNANCE -SOLIDARITE - EXEMPLARITE - FINANCEMENT - MOBILISATION

Pour une action concrète, efficace, visible et mesurable

5 actions

ENVIRONNEMENT

Le plan d'actions : Axe 1
EAU – AIR – BIODIVERSITE – RISQUES – DECHETS

Économiser les ressources et maintenir un environnement de qualité pour la santé humaine et la biodiversité

Préserver et gérer la ressource en eau

- 1.1. Améliorer la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations
- 1.2. Améliorer la performance des systèmes d'assainissement et la qualité des rejets
- 1.3. Améliorer la performance de la gestion de l'approvisionnement en eau potable et préserver les captages

Préserver les sols, les milieux naturels et la biodiversité

- 1.4. Préserver les zones humides et leur fonctionnalité
- 1.5. Préserver et renforcer les continuités écologiques

Préserver la qualité de l'air respiré, en extérieur et intérieur

- 1.6. Préserver la qualité de l'air intérieur dans les habitations et les bâtiments
- 1.7. Réduire les émissions de polluants atmosphériques
- 1.8. Lutter contre les espèces à pollens allergisants

Anticiper, prévenir et gérer les risques naturels et technologiques et leur évolution sous l'effet du changement climatique

- 1.9. Préserver les populations et les activités des risques naturels et anticiper leurs évolutions

Gérer la ressource matière et valoriser les déchets

- 1.10. Réduire les déchets à la source
- 1.11. Optimiser la collecte et la valorisation locale des déchets
- 1.12. Favoriser le réemploi des objets et matériaux

Les objectifs Axe 1

Économiser les ressources et maintenir un environnement de qualité pour la santé humaine et la biodiversité

Actions	Objectifs opérationnels
1.1.	➢ Un état chimique et écologique des cours d'eau **en amélioration**
1.2.	➢ Des équipements et infrastructures d'assainissement **renouvelés et performantes**
1.3.	➢ Des actions du **Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable** mises en œuvre ➢ 100% des captages bénéficiant d'une protection
1.4.	➢ Des milieux humides du territoire de la CCPHD **protégés et restaurés**
1.5.	➢ Une **trame noire définie** ➢ Des actions de **restauration de la biodiversité** mises en œuvre : contrats, plan de gestion, etc.
1.6.	➢ Des **Etablissements Recevant du Public sensibles** sur le plan de la qualité de l'air intérieur **identifiés et accompagnés** dans la mise en place des solutions de remédiation ➢ Une population **informée** sur les risques liés à la qualité de l'air intérieur
1.7.	➢ Une qualité de l'air extérieur évaluée et un **accompagnement à la réduction des émissions** des principaux polluants mises en place ➢ Une population **informée** sur les risques liés à la qualité de l'air extérieur
1.8.	➢ Une population **sensibilisée** aux risques liées aux espèces à **pollens allergisants** ➢ Des **actions de lutte et de prévention** contre les espèces à pollens allergisants mises en place
1.9.	➢ Une **évolution des risques naturels** prises en compte dans le PLUi valant SCOT
1.10.	➢ Une tarification du service déchets couvrant tous les coûts afférents ➢ **-15% de production de déchets ménagers et assimilés** d'ici *2025 (par rapport à 2010)*
1.11.	➢ Une collecte plus efficace ➢ **4 déchèteries aux normes** ICPE ouvertes au public
1.12.	➢ Un pôle dédié au **réemploi et à l'économie circulaire** en activité

Le plan d'actions Axe 2
MOBILITES - TRANSPORTS

SLOM

«Garantir la mobilité partout, pour tous, au bon endroit, au bon moment » et limiter son impact environnemental

Rendre plus visibles les offres existantes et en développer l'usage

- 2.1. Mieux informer et sensibiliser les individus sur les offres de mobilités alternatives disponibles
- 2.2. Accompagner les entreprises dans la promotion des solutions de mobilités alternatives disponibles et l'amélioration de leur pratique

Favoriser l'intermodalité

- 2.3. Favoriser l'intermodalité en améliorant la coordination des services existants et en aménageant des pôles d'échanges multimodaux

Renforcer l'offre de transport collectif

- 2.4. Renforcer l'offre de transport collectif vers les pôles externes générateurs de déplacement
- 2.5. Structurer une offre de transport collectif interne au territoire ouverte à tous

Favoriser une véritable diversification des usages de l'automobile

- 2.6. Favoriser une utilisation partagée de l'automobile au travers du covoiturage
- 2.7. Permettre l'accès à un véhicule et à la conduite
- 2.8. Disposer d'un réseau performant de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Développer les aménagements en faveur des modes actifs

- 2.9. Développer les aménagements en faveur des vélos au quotidien

Les objectifs Axe 2

«Garantir la mobilité partout, pour tous, au bon endroit, au bon moment » et limiter son impact environnemental

Actions	Objectifs opérationnels
2.1	➢ ***1* conseiller mobilité** + 8 relais Conseil (un par bourg centre) ➢ 1 permanence/mois/bourg centre ➢ Organisation d'une fête de la mobilité (tous les 2 ans)
2.2	➢ 100 % des entreprises ont accès au Conseil en mobilité ➢ Un programme d'actions validé et partagé par les entreprises mis en œuvre
2.3	➢ 100% de **l'offre alternative** (transport collectif, covoiturage et vélo) présente sur la CCPHD intégrée à la plateforme ViaMobiGo d'ici 2 ans ➢ **Des offres ferrées et routières connectées** de manière pérenne sur un PEM suite à une expérimentation réussie ➢ Deux véritables pôles d'échanges structurants aménagés
2.4	➢ ***+25% d'usagers supplémentaires sur la ligne MOBIGO LR203 et dans le TER*** ➢ Une nouvelle ligne de bus interurbaine expérimentée pendant au moins 12 mois
2.5	➢ Un **service de rabattement expérimentée** pendant au moins 18 mois ➢ 100% des lignes scolaires ouvertes à tous ➢ Un service de **transport à la demande** adapté
2.6	➢ **15% d'actifs de la CCPHD inscrits** sur l'outil de mise en relation MOBIGO Covoiturage ➢ 100% des aires de covoiturage structurantes et moyennes réalisées
2.7	➢ Une **offre d'autopartage** pérenne sur le territoire ➢ Une nouvelle offre de services de mobilité inclusive expérimentée sur le territoire
2.8	➢ Un réseau IRVE permettant de couvrir les besoins théoriques (hors recharge à domicile) du parc de véhicules électriques en circulation : en nombre et qualité.
2.9	➢ 1 schéma cyclable intercommunal réalisé ➢ 2 itinéraires cyclables intercommunaux aménagés ➢ **25% du nouveau schéma cyclable intercommunal réalisé à échéance de 6 ans**

Le plan d'actions Axe 3
RENOVATION ENERGETIQUE - URBANISME

Adapter et améliorer la performance du bâti et des espaces urbains

Améliorer la performance énergétique et la sobriété dans les logements

3.1.
Accompagner la rénovation des logements et leur sobriété

Accompagner la performance énergétique et la sobriété dans les bâtiments d'activité

3.2.
Accompagner la rénovation et la sobriété des bâtiments d'activité

Améliorer la performance énergétique et la sobriété dans les bâtiments des collectivités

3.3.
Accompagner la rénovation et la sobriété des bâtiments des collectivités

Optimiser les filières de la construction et de la rénovation

3.4.
Former les acteurs du BTP aux enjeux du bâtiment durable

Aménager un territoire favorable à la transition énergétique et adapté au changement climatique

3.5.
Améliorer en continu la planification pour faire face au changement climatique

3.6.
Favoriser la renaturation et gérer la nature "en ville »

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT

Les Objectifs Axe 3

Adapter et améliorer la performance du bâti et des espaces urbains

Actions	Objectifs opérationnels
3.1	➢ **Rénovation de 1100 logements** sur 6 ans (rythme stratégie) ➢ Un service **d'accompagnement** à la rénovation, à l'efficacité et la sobriété dans le logement opérant ➢ Des **publics en précarité accompagnés**
3.2	*(Objectif couplé Actions 3.2 - 3.3.)*
3.3	➢ **9% des surfaces tertiaires rénovées sur 6 ans** (publiques et privées - rythme stratégie)
3.4	➢ Des entreprises du BTP **formées** à la rénovation performante
3.5	➢ Principes à intégrer lors de la prochaine révision du PLUI valant SCOT
3.6	➢ Un **coefficient de biotope** mis en place ➢ 1 **animation** a minima par an pour les élus/agents ➢ 1 animation a minima par an Grand public

Le plan d'actions Axe 4
INDUSTRIES – AGRICULTURE – FILIERE BOIS - SERVICES

Adapter les pratiques au changement climatique
et rénover les modèles économiques en faveur de la transition écologique

Développer l'écologie industrielle territoriale et les synergies inter-entreprises

- 4.1. Développer les synergies entre entreprises

Développer un tourisme éco-responsable et local sur le territoire

- 4.2. Valoriser les productions locales et activités durables dans une démarche de tourisme éco-responsable
- 4.3. Valoriser des sites touristiques pour développer des activités d'éducation à l'environnement

Adapter la filière sylvicole aux enjeux climatiques et aux besoins locaux

- 4.4. Accompagner l'adaptation de la forêt et de la filière sylvicole
- 4.5. Participer à la structuration la filière bois construction
- 4.6. Accompagner le développement d'un marché local pour l'approvisionnement en bois énergie

Adapter l'agriculture locale

- 4.7. Inciter à la mise en place de pratiques durables et accompagner l'adaptation de la filière agricole
- 4.8. Accompagner l'évolution de l'agriculture pour répondre aux besoins locaux

Développer une économie et des services locaux dynamiques et de proximité

- 4.9 Accompagner le développement durable de l'économie locale et de proximité

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT

Les objectifs Axe 4

Adapter les pratiques au changement climatique
et rénover les modèles économiques en faveur de la transition écologique

Actions	Objectifs opérationnels
4.1	➢ Une dynamique **Écologie Industrielle et Territoriale** opérante sur le territoire ➢ Une plateforme interactive d'échange en fonctionnement
4.2	➢ 10% des établissements touristiques proposant une **offre éco-responsable**
4.3	➢ **2 sites d'éducation à l'environnement pro-actifs** ➢ Un 3e site d'éducation à l'environnement en création
4.4	➢ Un réseau de référent "forêt bois" actif : a minima une réunion par an ➢ Des documents communaux de gestion forestières intégrant le changement climatique ➢ **20 communes accompagnées dans démarche de remembrement forestier**
4.5	➢ **3 projets démonstrateurs de construction en bois local accompagnés**
4.6	➢ +3 communes forestières proposant des contrats d'approvisionnement ➢ Une **plateforme bois déchiqueté intercommunale** en fonctionnement
4.7	➢ +10% des agriculteurs engagés dans des **actions collectives ou individuelles** d'adaptation de ses pratiques ➢ **4 PAEC pérennisés**
4.8	➢ **10 % des parcelles publiques à vocation agricole en diversification** ➢ Augmentation du nombre de producteurs en diversification
4.9	➢ Une offre locale d'emplois **en croissance** ➢ Des aménagements exemplaires des extensions et nouvelles ZA intercommunales ➢ **Une offre commerciale et de services stable**

Le plan d'actions Axe 5
ENERGIES RENOUVELABLES

Développer les énergies renouvelables et viser l'ambition TEPOS

Améliorer et renforcer l'usage du bois énergie

- 5.1. Développer les chaufferies collectives et les petits réseaux de chaleur
- 5.2. Encourager un usage performant du bois énergie individuel

Valoriser les gisements pour le photovoltaïque

- 5.3. Valoriser les toitures, et en priorité les grands sites
- 5.4. Encourager les projets d'autoconsommation collective
- 5.5. Expérimenter sur les nouveaux projets

Coordonner un développement harmonieux de l'éolien

- 5.6. Assurer un développement en cohérence avec les besoins et les enjeux environnementaux
- 5.7. Favoriser et encourager la participation citoyenne dans les projets d'énergies renouvelables

Accompagner au cas par cas les projets de production de chaleur

- 5.8 Accompagner des projets de production de chaleur individuelle

Être en veille sur les opportunités de développement des autres filières

- 5.9. Accompagner l'émergence de l'ensemble des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT

Les objectifs Axes 5

Développer les énergies renouvelables et viser l'ambition TEPOS

Actions	Objectifs opérationnels
5.1	➢ **45 GWh supplémentaires de production**
5.2	➢ **1200 appareils bois ou fioul renouvelés** (bois-bois et fioul-bois > gros enjeu)
5.3	➢ **6,3 GWh supplémentaires de production issu du solaire photovoltaïque – 6 MW installés – 32 600 m²**
5.4	➢ 3 études pilote **d'autoconsommation collective**
5.5	➢ 1 expérimentation de création d'une unité de production d'énergie solaire PV en espaces naturels, agricoles ou forestiers engagée ➢ 3 sites expérimentaux de mini-trackers
5.6	➢ Une **stratégie intercommunale de développement éolien** validée ➢ **20 GWh/an supplémentaires à 6 ans**
5.7	➢ Le parc éolien Commun'ailes en fonctionnement (18 MW) - **4 mâts installés**
5.8	➢ ***+ 8 GWh en solaire thermique*** ➢ ***+ 7 GWh en biogaz (si projet, à initier dans les 6 ans)*** ➢ ***+ 10 GWh chaleur environnementale / pompes à chaleur***
5.9	➢ Veille réalisée

Le plan d'actions Axe Transversal

GOUVERNANCE -SOLIDARITE -EXEMPLARITE
FINANCEMENT -MOBILISATION

Pour une action concrète, efficace, visible et mesurable

Suivre, copiloter et évaluer le PCAET

T1.
Suivre, copiloter et évaluer le PCAET

Engager une démarche globale et solidaire

Objectif à prendre en compte et suivre en transversalité pour la mise en œuvre des actions

Engager une démarche d'exemplarité de la collectivité

T2.
Engager la collectivité dans une démarche d'exemplarité

T3.
Accompagner en proximité les communes sur les sujets de la transition écologique

Innover pour et dans la recherche de financement

T4.
Diversifier les modes de financement

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche Plan climat

T5.
Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche Plan Climat

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT

Les objectifs Axe transversal

Pour une action concrète, efficace, visible et mesurable

Actions	Objectifs opérationnels
T1.	➢ 2 **Comités de suivi interne** par an ➢ 2 **COPIL PCAET** par an ➢ Un suivi annuel des **indicateurs** ➢ Un bilan à 3 ans
T2.	➢ Avoir une **action exemplaire et reconnue**
T3.	➢ Au moins 1 rencontre par an pour les élus ➢ Au moins 1 rencontre par an pour les agents
T4.	➢ Trouver des solutions de financement pour l'intégralité du Plan d'actions
T5.	➢ Impliquer un maximum d'acteurs dans les actions à mettre en oeuvre

Engager une démarche globale et solidaire	*Objectif à prendre en compte et suivre en transversalité pour la mise en œuvre des actions*

La trajectoire de notre Plan Climat pour 2050

PLAN CLIMAT
PORTES DU HAUT-DOUBS
Réussir ensemble le pari de la transition écologique !

Pour réussir ensemble le pari de la transition écologique

CONSOMMATIONS ET PRODUCTION D'ENERGIES

ÊTRE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE en 2050

Évolution de la consommation et de la production d'énergie

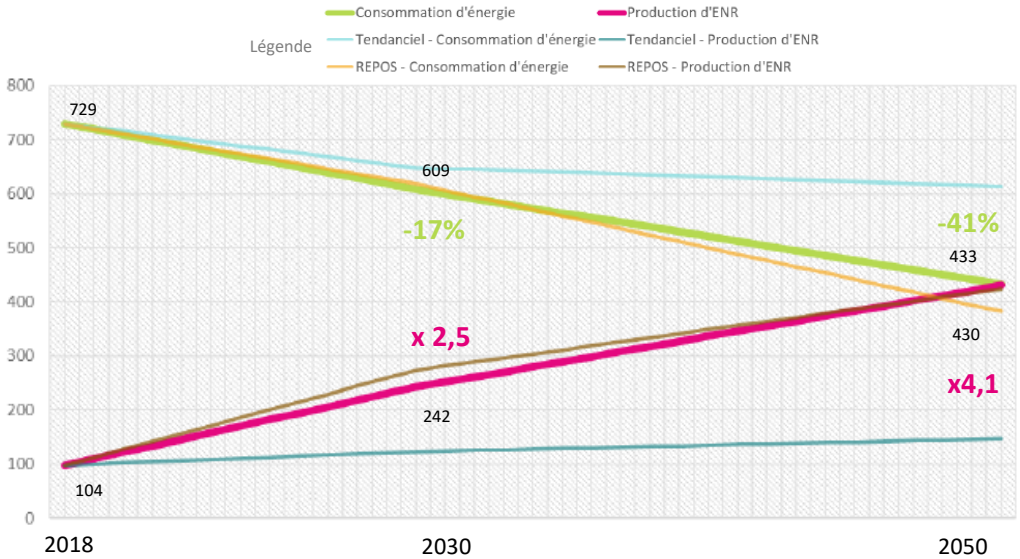

Autonomie énergétique	**40%**	**99%**

Réduction des consommations d'énergie

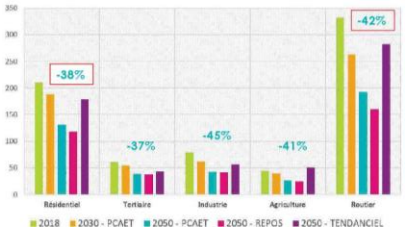

en GWh

Production d'énergie renouvelable

VULNÉRABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉDUIRE la vulnérabilité au changement climatique et **ADAPTER** nos modes de vie

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

-54% d'émissions locales de GES
Soit 120 ktCO2e émises en 2050

SÉQUESTRATION DU CARBONE

PRÉSERVER nos stocks, soit 55 200 000 tCO2e
MAINTENIR nos capacités de stockage à 110 000 tCO2eq/an
soit 92% de nos émissions en 2050
et si possible les **AUGMENTER**

QUALITÉ DE L'AIR

RESPECTER les normes d'émissions de polluants atmosphériques

RESPECTER les recommandations OMS pour les niveaux de concentrations des polluants atmosphériques